

mai 2017

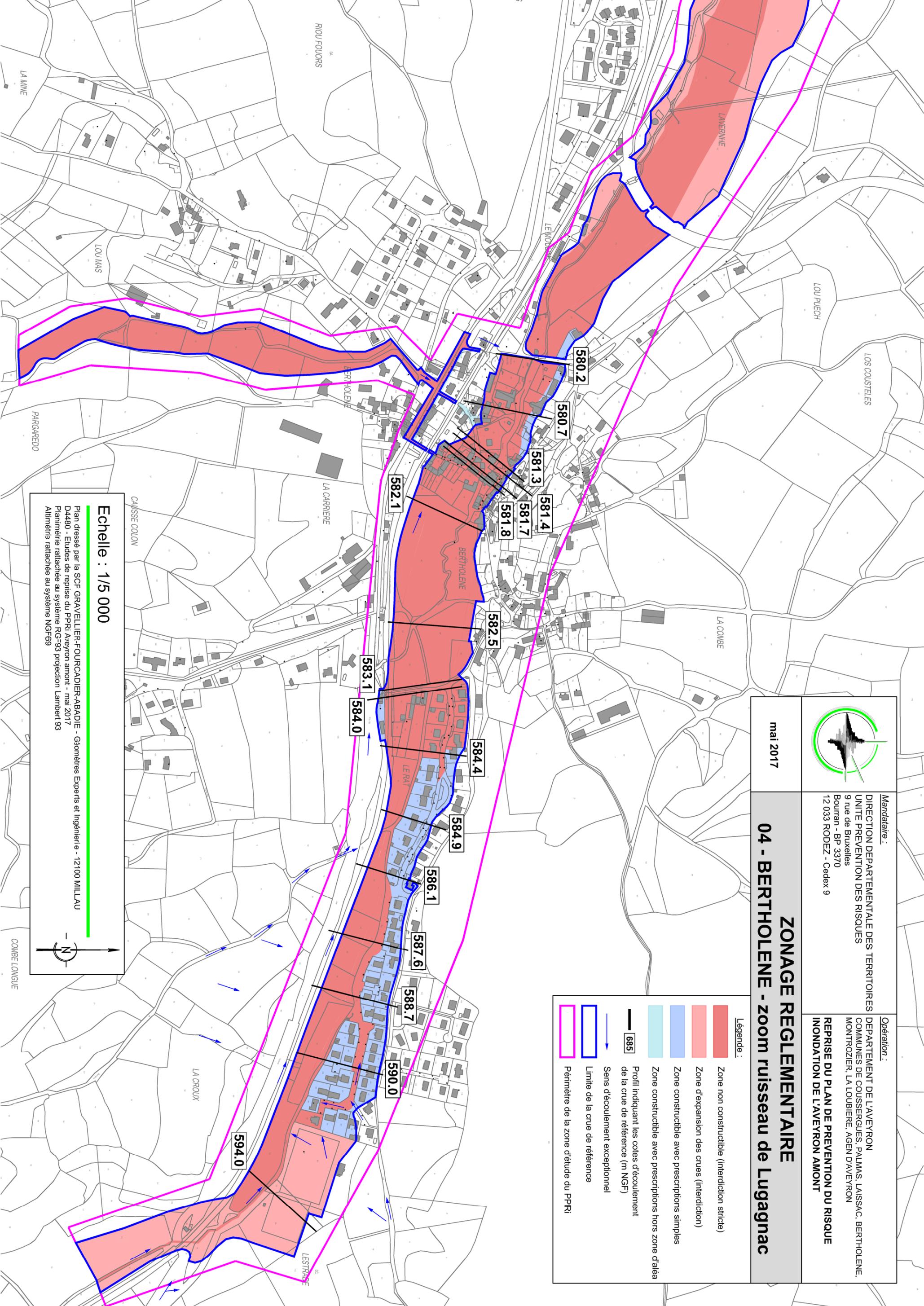
Mandatitaire :
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
UNITE PREVENTION DES RISQUES
9 rue de Bruxelles
Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ - Cedex 9

Opération :
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNES DE COUSSERGES, PALMAS, LAISSAC, BERTHOLENE,
MONTROZIER, LA LOUBIERE, AGEN D'AVEYRON
**REPRISE DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE
INONDATION DE L'AVEYRON AMONT**

ZONAGE REGLEMENTAIRE 04 - BERTHOLENE - zoom ruisseau de Lugagnac

Légende :

	Zone non constructible (interdiction stricte)
	Zone d'expansion des crues (interdiction)
	Zone constructible avec prescriptions simples
	Zone constructible avec prescriptions hors zone d'aléa
	Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)
	Sens d'écoulement exceptionnel
	Limite de la crue de référence
	Périmètre de la zone d'étude du PPRI



Echelle : 1/5 000

Plan dressé par la SCF GRAYVILLIER-FOURCADIER-ABADIE - Géomètres Experts et Ingénierie - 12100 MILLAU
D4480 - Etudes de reprise du PPRI Aveyron amont - mai 2017
Planimétrie rattachée au système RG-93 projection Lambert 93
Altimétrie rattachée au système NGF69



COMBE LONGUE